

**JE NE VEUX PAS QU'ON M'OFFRE DES FAVEURS  
DANS UNE CALEBASSE !**

La légitimité des luttes féminines ou féministes n'est plus à contester. C'est le choix des chemins empruntés pour rétablir l'équilibre entre la place de l'homme et celui de la femme, dans des sociétés qui ne peuvent se construire sans une conjonction des efforts de chacun des deux sexes, qui mérite aujourd'hui un regard prudent.

En empruntant à la politique américaine de l'*affirmative action*, la discrimination positive en faveur du genre féminin est une mode en vogue, aujourd'hui adoptée dans plusieurs pays pour réduire des inégalités séculaires qui existent entre les hommes et les femmes. Si les résultats peuvent être salués dans certains espaces, les réalités endogènes africaines devraient pousser à la prudence quant à l'endossement de stratégies qui viseraient à introduire de nouvelles inégalités de genre, qui devraient cette fois se comprendre en termes de progrès et non de discrimination, bien qu'elles en portent totalement les éléments intrinsèques.

*De nationalité franco-burkinabée, Clarisse MERINDOL OUBA occupe actuellement le poste de conseiller juridique près l'ambassade mission permanente du Burkina Faso à Genève. Avant d'exercer la fonction de diplomate, cette juriste universitaire, spécialiste des questions de droits de l'homme, a enseigné au Burkina Faso et mis son expertise au profit du ministère de la promotion des droits humains de son pays.*

12,50 €  
ISBN : 978-2-336-29179-6



Clarisse Merindol Ouoba

JE NE VEUX PAS QU'ON M'OFFRE DES FAVEURS DANS UNE CALEBASSE !

Clarisse Merindol Ouoba

**JE NE VEUX PAS QU'ON M'OFFRE  
DES FAVEURS DANS UNE CALEBASSE !**

*La discrimination positive au Burkina Faso,  
ou l'affirmation de la différence – L'exemple de la loi sur le quota*



POINTS DE VUE  
L'Harmattan